



Direction de l'Action Foncière  
CESSION

Rouen, le 30 décembre 2019



**INTERCOM BERNAY**  
Terres de Normandie  
299, rue du Haut des Granges  
27300 BERNAY

A l'attention de Mme Nadine SASSIER

Nos Ref : CF4 PH/HF  
Affaire suivie par : Pascal HAMEL (p.hamel@epf-normandie.fr)  
- 02.35.63.77.35 ou 31

**OBJET :** Rachat de parcelle - Echéance 2020  
ZAC des Granges  
Commune de MENNEVAL

Madame,

Je fais suite à vos échanges par courriels du mois de juin dernier avec mon collaborateur en charge de cette opération, à propos des biens portés par notre établissement.

Je vous confirme que dans le cadre de la Convention de Réserve Foncière signée avec la Communauté de Communes de BERNAY et des ENVIRONS, l'EPF de Normandie a acquis, sur la commune de MENNEVAL (27) par acte notarié en date du 13 janvier 2015 reçu par Maître Jean-Philippe ROUAULT, une parcelle de terre cadastrée section ZC numéro 2 pour une contenance de 3ha 85a 66ca.

Aux termes de la convention précitée, la Collectivité s'est engagée à procéder au rachat de ce bien au plus tard dans le délai de 5 ans à compter de son acquisition par l'Établissement, soit pour cette parcelle ZC n°2, au plus tard le 13 janvier 2020.

A cet effet, je vous informe que le prix de vente (rachat) de cette parcelle s'élève à la somme de 164.603,78 € HT, auquel vient s'ajouter la TVA sur marge au taux de 20% d'un montant de 525,36 €, soit au total une somme de **165.129,14 € T.T.C.**

Je vous précise que ce prix a été arrêté au 13 juillet 2019, date de cession prévisionnelle et est valable 6 mois.

En tout état de cause, le 13 janvier 2020 constitue une date butoir qui ne pourra être dépassée, sauf pour un motif impérieux.

Vous trouverez en pièce jointe le calcul de prix correspondant.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir inscrire cette dépense au budget communautaire et vous prie de **me faire parvenir une délibération de votre Conseil Communautaire demandant le rachat de ce bien, vous autorisant à signer l'acte, ainsi que les coordonnées de votre notaire.**

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général et par délégation,

La Directrice Générale Adjointe,

La Directrice de l'Action Foncière,



Christine MUTEL

P.J.: - calculs de prix

## FICHE CALCUL DES PRIX DE CESSIONS

<b>Partenaire</b>	99078	Intercom Bémay Terres de Normandie
<b>Convention</b>	100449	
<b>Opération</b>	923917	

<b>Situation du bien</b>	Menneval	27398 ZC 2
<b>Surface</b>	3ha 85a 66ca	
<b>Type de bien</b>		Terrain à bâtir

<b>Date d'acquisition</b>	13-janv-15
<b>N°sommier acquisition</b>	5617

<b>Durée de portage</b>	5 ans
<b>Date de cession prévisionnelle</b>	13 juillet 2019

<b>N° sommier cession</b>	
<b>Qualité acquéreur</b>	Collectivité

Calcul du : 20/12/2019

Comptes	Dépenses EPF	
	Libellés dépenses	Montants
311 11	Foncier	154 264,00 €
311 13	Evictions	7 713,00 €
	<b>Marge</b>	<b>2 626,78 €</b>
311 12	Procédure	0,00 €
311 12	Notaire	2 626,78 €
311 14	Travaux	0,00 €
311 15	Divers	0,00 €
70620	Frais généraux	0,00 €
70610	Actualisation	0,00 €

PRIX DE CESSION HT 164 603,78 €

TVA SUR MARGE 525,36 €

20,00%

PRIX DE CESSION TTC 165 129,14 €  
(prix payé par l'acquéreur)

